

SALON ÉNERGIE HABITAT Maison passive

Rattraper le retard

Créée en 2012, la Fédération française de la construction passive a pour vocation de concevoir des bâtiments beaucoup moins énergivores que les traditionnels. Elle sera présente au Salon énergie habitat de Colmar, du 18 au 21 mars.

En Europe, il existe actuellement plus de 30 000 constructions passives, dont 2/3 en Allemagne. Les autres sont majoritairement situées en Belgique, en Autriche, en Suisse et dans les pays nordiques. En France, le concept peine à se faire connaître avec environ 500 bâtiments passifs, alors qu'en Autriche, depuis janvier 2007, la région du Vorarlberg l'a rendu obligatoire pour les chantiers publics.

Pour Jean-Claude Tremsal, président de la Fédération française de la construction passive (FFCP), cela peut s'expliquer de deux manières : « L'absence totale de l'enseignement de ces techniques dans les formations ainsi que la dévalorisation des métiers du bâtiment ». « Dans les écoles d'architecture, en six années d'études, le passif n'est même pas abordé », déplore-t-il.

L'idée d'ériger des maisons passives vient de chez nos voisins. Dans les années 80, le physicien allemand Wolfgang Feist a une idée : construire des maisons sans chauffage. Si, à l'époque, le projet est qualifié d'utopique, aujourd'hui de plus en plus de bâtiments sont passifs. Concrètement, il s'agit de fabriquer des bâtisses beaucoup plus isolées que les traditionnelles et de les équiper d'un système de renouvellement d'air. Cela permet de se



La maison passive se démarque des traditionnelles par son isolation renforcée et ne nécessite presque pas de chauffage. DR

passer de chauffage et donc de réduire drastiquement les dépenses énergétiques du bâtiment.

« On rattrape notre retard très vite »

C'est d'ailleurs sur ces critères que sont délivrées les certifications de maison passive. La construction doit répondre à plusieurs impératifs dont une faible dépense en énergie pour le chauffage mais aussi une étanchéité à l'air accrue. Les besoins en chauffage, en énergie finale, doivent être inférieurs à 15 kWh/m².an.

Pour que les choses avancent

plus rapidement, la FFCP espère un changement législatif. « On souhaite une modification de la réglementation européenne à ce niveau », explique Jean-Claude Tremsal. « Les bâtiments peuvent se passer de chauffage, ça fait 30 ans que ça existe, et ça fonctionne très bien. Mais peut-être que les écologistes ne le savent pas », regrette-t-il. « Ce sont essentiellement les marchés publics qui aident à faire connaître la construction passive, on les pousse à se tourner vers ce concept pour gagner en visibilité », ajoute le président de la FFCP. « En Allemagne, tous ces

principes sont déjà acquis. Chez nous, il faut que ça arrive. Mais on rattrape notre retard très vite », se réjouit-il. ■

PABLO DESMARES

► 37^e salon Énergie Habitat au parc des expositions, du 18 au 21 mars (vendredi de 11 h à 20 h, samedi de 10 h à 20 h, dimanche de 10 h à 19 h et lundi de 10 h à 18 h). Tarifs : 5,50 € (4,50 € en prévente) ; entrée libre pour les moins de 15 ans, étudiants, seniors (le lundi) et pour tous de 10 h à 14 h le samedi. 300 exposants seront présents pour accueillir les 20 000 visiteurs attendus